

Conditions de Service Après-Vente

entre

E4tech Software S.A. Av. Juste-Olivier 2; 1006 Lausanne (Suisse)

ci-après "E4tech"

d'une part

et

Le preneur de service,

détenteur d'une ou de plusieurs licences Lesosai

ci-après "Client"

d'autre part

E4tech a développé, en collaboration avec le Laboratoire LESO-PB de l'EPFL, le logiciel Lesosai qui traite de l'énergie du bâtiment. Lesosai existe depuis 1984. Depuis le 1^{er} décembre 2012, E4tech propose un service après-vente (SAV) payant de deux types :

- par e-mail : grâce à un abonnement annuel (365 jours) qui est rattaché à chaque licence;
- par téléphone : par le biais d'un numéro d'appel surtaxé (0900 311 311) à 3 CHF/min.

Seul l'abonnement par courriel est concerné par ces présentes conditions.

1. Le SAV par courriel est un forfait en rapport avec le nombre de licence(s) du logiciel Lesosai que le Client a acquis :
 - a. l'abonnement coûte CHF 200.00 HT par licence (une licence selon les règles de vente du logiciel Lesosai).
2. E4tech répond aux questions reçues par e-mail à l'adresse software@e4tech.com dans les 48 heures ouvrables. E4tech se réserve un délai supplémentaire pour les réponses complexes et/ou celles demandant l'avis d'un expert.
3. E4tech répond aux questions posées par le Client qui sont en rapport avec le logiciel et son utilisation dans les limites du raisonnable.
4. La durée de l'abonnement est de 365 jours à compter du jour d'acceptation des conditions.
5. L'acceptation du contrat et des conditions se fait par messagerie électronique. Par exemple en retour de courriel de l'offre. Il doit se faire par écrit et de manière claire.
6. Le support téléphonique n'est pas compris dans cet abonnement.

7. Le contrat SAV par e-mail est conclu pour une durée initiale d'un an. Il sera ensuite renouvelé automatiquement, sauf dénonciation écrite préalable de l'une des parties, avec un préavis de deux mois.
8. La facture est envoyée à partir de l'acceptation du contrat et est due selon les usages en vigueur.
9. Ces conditions sont valables pour tous les pays sauf la France. Le Client français contactera la société Vito Conseils Sàrl pour les conditions spécifiques la France.
10. E4tech n'assume aucune garantie de quelque nature et à quelque titre que ce soit, explicite ou implicite, en rapport avec les logiciels et la documentation qui l'accompagne ou de l'utilisation des logiciels pour un usage déterminé. En aucun cas E4tech ne pourra être tenue responsable d'éventuels dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation des logiciels.
11. Tout différent relatif au présent contrat ou à tout accord annexe, notamment quant à leur existence, validité, interprétation, exécution ou inexécution, qu'il survienne avant ou après l'expiration du contrat, sera définitivement réglé par arbitrage. Le siège de l'arbitrage sera à Lausanne (Suisse). Le droit suisse s'applique au présent contrat. Au cas où les parties ne peuvent s'entendre sur la procédure d'arbitrage ou sur le choix des arbitres, le for exclusif est à Lausanne.
12. Toute modification aux présentes conditions devra revêtir la forme écrite.
13. Les présentes conditions sont valables dès l'envoi de la facture par E4tech.

E4tech Software SA
Avenue Juste-Olivier 2
CH-1006 Lausanne
Tél fixe: +41 21 331 15 79
software@e4tech.com